

2023

REPUBLIQUE DU TOGO

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE (MESR)**

**PROJET DE CENTRES D'EXCELLENCE
D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR EN AFRIQUE**

UNIVERSITE DE LOME

**REALISATION DE L'AUDIT
COMPTABLE, FINANCIER AINSI QUE
L'AUDIT DE LA PASSATION DES
MARCHES DU CENTRE D'EXCELLENCE
REGIONAL SUR LES SCIENCES AVIAIRES
(CERSA)**

IDA CREDIT 6512 TG ET DON 536 TG

**LETTRE DE CONTRÔLE
INTERNE**

EXERCICE 2022

VERSION DEFINITIVE

N/Réf : 546/06/DA/GT/TD/2023



S

Y

N

E

X



SOMMAIRE

.....	1
LETTRE DE TRANSMISSION	3
I. TABLEAU SYNOPTIQUE DES FAIBLESSES RELEVÉES SUR LE CONTRÔLE INTERNE	4
II. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS AU NIVEAU DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE.....	4
1. <i>Gestion organisationnelle et administrative</i>	4
2. <i>Gestion de la Comptabilité et de la trésorerie (banques et caisse)</i>	5
3. <i>Gestion du personnel</i>	5
4. <i>Gestion des missions</i>	5
5. <i>Gestion des comptes</i>	5
6. <i>Gestion des stocks, des immobilisations et des véhicules</i>	5
7. <i>Passation des marchés</i>	5
III. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDIT ANTERIEUR.....	6



SYNEX CONSULTING SARL
Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrit sous le n°061 SE à l'OECCA-Bénin

Audits légal et contractuel
Conseils
Etudes
Evaluations
Ingénierie financière Formations
Recrutements

LETTRE DE TRANSMISSION

A
Monsieur le Directeur du Centre
d'Excellence Régional sur les Sciences
Aviaires (CERSA) de l'Université de
Lomé

Monsieur,

Conformément à notre contrat de services portant sur la réalisation de l'audit comptable et financier ainsi que l'audit de la passation des marchés du **Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) de l'Université de Lomé** sous tutelle du **Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche**, au titre de l'exercice 2022, nous avons procédé à la mise en œuvre des diligences relatives au diagnostic des procédures de contrôle interne, à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière et à l'appréciation de la conformité de l'exécution du projet aux dispositions de l'accord de financement de la Banque mondiale.

A la suite de ces contrôles et conformément aux termes de référence (TDRs) de la mission, nous devons présenter une lettre à la direction. Cette lettre a pour objet de synthétiser les constats faits tant sur le système de contrôle interne du Projet que sur les problèmes éventuels susceptibles d'avoir un impact significatif sur les résultats du Projet. Notons que la revue des acquisitions du Projet au titre de la période sous revue fera l'objet d'un rapport séparé.

Ces constats sont présentés suivant les rubriques ci-après :

- Synthèse des observations au niveau du contrôle interne ;
- Suivi de la mise en œuvre des recommandations de la mission de supervision de la Banque mondiale, des missions d'audits (externes) antérieures

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de notre parfaite collaboration.

Cotonou, le 19 juin 2023



[Signature]

Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Associé Gérant du Cabinet SYNEX CONSULTING SARL
02 BP 8063 Cotonou BENIN
Tél : 00229 21 30 45 44/66 26 67 75
Email : csynex@yahoo.fr / dossyov@yahoo.fr

I. TABLEAU SYNOPTIQUE DES FAIBLESSES RELEVÉES SUR LE CONTRÔLE INTERNE

A la suite de nos contrôles, nous présentons de façon synoptique les faiblesses relevées sur le dispositif du contrôle interne du Centre d'Excellence Régional sur les Sciences Aviaires (CERSA) et l'appréciation du niveau de gravité et d'incidence sur notre opinion, sur la sincérité, la régularité et l'image fidèle des comptes du Projet.

N°	Rubriques	Liste des anomalies relevées	Degré de gravité			Incidence sur l'opinion de l'auditeur	
			Faible	Moyen	Elevé (1)	Oui (1)	non
1	Gestion organisationnelle et administrative	Insuffisance du système de sauvegarde des documents confidentiels du projet	x				x
2	Gestion de la Comptabilité et de la trésorerie (banques et caisse)	Absence de cachet "payé" sur les factures	x				x

II. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS AU NIVEAU DU DISPOSITIF DU CONTRÔLE INTERNE

1. Gestion organisationnelle et administrative

La revue de la gestion organisationnelle et administrative appelle de notre part l'observation suivante :

❖ **Insuffisance du système de sauvegarde des documents confidentiels du projet**

Constat

Le projet CERSA au regard de la particularité de ses activités, détient en son sein des informations et des documents sensibles et confidentiels dont la conservation mérite une attention particulière. Le système de sauvegarde des informations financières, comptables, administratives et de celles liées à la passation des marchés du projet n'est pas approprié. En effet, le back-up des données comptable et administrative se fait sur un disque dur externe qui ne donne pas toute la garantie de sécurité de récupération des données de manière à assurer la continuité des activités du projet en cas d'incidents majeurs. Le Projet ne dispose pas d'un serveur, ni d'une sauvegarde en Cloud qui sont a priori des systèmes de sauvegarde fiables.

Risque :

L'insuffisance observée au niveau du système de sauvegarde (*absence de serveur et d'un système de sauvegarde en cloud*) des données financières, comptables et administratives ne garantit pas la sécurité de récupération systématique des données sensibles du Projet et peut ainsi entraîner leur destruction ou leur perte définitive en cas de survenance d'incidents majeurs. Cette situation ne garantit pas non plus toutes les possibilités d'un contrôle éventuel (en cas d'incendie des supports physiques, ou la défaillance du logiciel comptable).

Recommandation :

Nous recommandons à la Direction, la mise en place d'un système de sauvegarde numérique (serveur ou sauvegarde en Cloud).

Commentaire du Projet CERSA :

Le CERSA a en projet l'acquisition d'un serveur pour la conservation des données. Cette acquisition est inscrite au plan de passation des marchés 2023.

2. Gestion de la Comptabilité et de la trésorerie (banques et caisse)

La revue de la gestion des dépenses appelle de notre part les observations ci-après :

❖ Absence de cachet "PAYE" sur les factures

Constat :

Les factures qui ont fait l'objet de paiement au titre de l'exercice 2022 ne portent pas le cachet "payé" conformément aux bonnes pratiques.

Risque :

L'absence de cachet "PAYE" sur les factures ayant fait l'objet de règlement peut entraîner un double paiement.

Recommandation :

Veiller à apposer systématiquement le cachet "payé" sur chaque facture après règlement.

Commentaire du Projet CERSA :

La direction prend note de cette recommandation. Cependant, le dispositif de contrôle interne en place est adéquat pour empêcher la survenance d'un double paiement.

3. Gestion du personnel

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la revue de la gestion des ressources humaines et des formations au titre de la période sous revue.

4. Gestion des missions

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la gestion des missions au titre de la période sous revue.

5. Gestion des comptes

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la revue de la gestion comptable au titre de la période sous revue

6. Gestion des stocks, des immobilisations et des véhicules

La revue de la gestion des stocks et des immobilisations n'appelle pas d'observation particulière

7. Passation des marchés

Voir le rapport sur la passation des marchés.

III. SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES MISSIONS D'AUDIT ANTERIEURES

Le présent point a pour objectif de faire le suivi de la mise en œuvre des recommandations faites aussi bien par la mission d'audit antérieures que par l'équipe de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre des activités du CERSA.

Nous avons fait le suivi des recommandations des précédentes missions d'audit faites par nos soins et celles de la supervision de l'équipe de la Banque mondiale.

Le détail du suivi de la mise en œuvre de ces différentes recommandations se présente dans les tableaux ci-après :

1. Point de mise en œuvre des recommandations antérieures faites par l'audit externe au titre de l'exercice 2021

N°	RECOMMANDATIONS ANTERIEURES	STATUTS DE MISE EN ŒUVRE	COMMENTAIRE DU PROJET	OBSERVATIONS DU CABINET SYNEX
1	Nous recommandons au CNP de veiller à la tenue de toutes les réunions annuelles conformément à l'arrêté N°118/MESR/CAB/SG du Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche	Recommandation partiellement exécutée	les réunions annuelles du CNP sont tenues	Insuffisance corrigée, Une réunion est tenue et nous avons obtenu le rapport y afférent
2	Nous recommandons au CERSA de poursuivre les démarches au niveau des autorités administratives de l'Université jusqu'à ce qu'un (e) comptable soit mis (e) à disposition du Centre afin de palier à cette insuffisance de personnel conformément aux termes des arrangements institutionnels.	Recommandation non exécutée	Les démarches sont en cours	Insuffisance non corrigée
3	Nous recommandons au CERSA de veiller à mettre en place un coffre-fort afin d'assurer une bonne sécurité des tickets valeur et autres ressources qui nécessitent un minimum de garantie de sécurité.	Recommandation exécutée	Le Projet CERSA dispose désormais d'un coffre-fort	Insuffisance corrigée
4	Nous recommandons au chef parc de mettre systématiquement à jour les carnets de bord des véhicules conformément aux dispositions du manuel de procédures du CERSA en vigueur.	Recommandation exécutée	les carnets de bord des véhicules sont tenus à jour	Insuffisance corrigée, En attente des carnets de bord des véhicules de CERSA
5	Nous recommandons au CERSA de veiller à l'avenir à procéder à l'inventaire des tickets valeurs au même titre que les immobilisations	Recommandation exécutée	Les tickets valeurs sont inventoriés	Insuffisance corrigée, Nous avons obtenu le PV des tickets valeurs au 31/12/2022

2. Point de mise en œuvre des recommandations antérieures faites par l'audit externe pour le compte de l'exercice 2020

Au 31 décembre 2022, le suivi de la seule des recommandations non encore mise en œuvre sur l'exercice 2020 se présente ainsi.

N°	RECOMMANDATIONS ANTERIEURES	STATUTS DE MISE EN ŒUVRE	COMMENTAIRE DU PROJET	OBSERVATIONS DU CABINET SYNEX
1	Nous recommandons au CERSA de faire diligence pour la tenue de toutes les réunions du Comité National de pilotage afin de se conformer aux dispositions prévues	Recommandation exécutée en 2022	les réunions du Comité National de pilotage sont tenues	Insuffisance corrigée

3. Point de la mise en œuvre des recommandations faites lors des missions de supervision de la Banque mondiale (Bm) au cours de la période sous revue.

Au 31 décembre 2021, cinq (05) recommandations sur les quatorze (14) formulées suite aux missions de la Banque mondiale sont en cours de mise en œuvre. Le suivi de celles-ci au 31 décembre 2022 se présente comme suit :

N°	RECOMMANDATIONS ANTERIEURES	STATUTS DE MISE EN ŒUVRE	COMMENTAIRE DU PROJET	OBSERVATIONS DU CABINET SYNEX
1	Nous recommandons au CERSA de faire diligence pour la tenue de toutes les réunions du Comité National de Pilotage afin de se conformer aux dispositions prévues.	Recommandation exécutée	les réunions du Comité National de Pilotage sont tenues	Insuffisance corrigée
2	Accélération des activités de recherche pour augmenter le nombre de publications	Recommandation exécutée	Recommandation mise en œuvre en 2022	Insuffisance corrigée , En effet, CERSA a publié vingt-six (26) articles scientifiques en 2022, ce qui constitue un effort pour le Centre
3	Accélération de la mise en œuvre générale afin d'atteindre les ILD qui sont en retard.	Recommandation exécutée	Recommandation mise en œuvre en 2022	Insuffisance corrigée,
4	Révision des curricula de master en sciences aviaires	Recommandation en cours d'exécution	Recommandation en cours de mise en œuvre en 2022	Insuffisance partiellement corrigée, En effet, l'auto évaluation est déjà faite. Les travaux sont en cours par les experts pour l'évaluation en vue de renouvellement de l'accréditation du programme de Master en Sciences aviaires de CERSA
5	Validation du curricula du Master « Bioéthique et bien-être des animaux domestiques	Recommandation exécutée	Recommandation mise en œuvre en 2022	Insuffisance corrigée, En effet, les curricula sont élaborés et le programme de formation a démarré pour la première année